



CIRCULAIRE N° 01/10/27 A

Chers Amis,

Ce mois-ci, je donne à cette circulaire une orientation particulière à la suite des réactions suscitées par ma lettre du 02 août 2026 adressée à l'Assemblée nationale au sujet des funérailles en contexte béninois. Il urge d'apaiser les cœurs en clarifiant cependant certains points. En effet, aucun dogme n'affirme que l'Eglise catholique doive s'occuper uniquement des 'choses' spirituelles. Le pape Léon XIV réaffirme avec audace la mission prophétique de l'Eglise, portée par la Doctrine Sociale de l'Eglise (DES), dans sa toute première Encyclique : *"Aujourd'hui, la Doctrine sociale de l'Eglise est un patrimoine de sagesse où nous trouvons des principes pour penser, des critères pour discerner ou juger et des orientations concrètes pour agir. Elle se fonde sur l'Ecriture Sainte et sur la Tradition. Ainsi en dialogue avec les sciences, elle nous aide à analyser avec lucidité les défis du présent, en identifiant les voies appropriées pour vivre un témoignage chrétien authentique, dans la joie et au service du monde."* (Magnifica Humanitas, n°3). La foi catholique prend en compte les dimensions verticale et horizontale ; autrement dit, toute la personne humaine, corps et esprit. En outre, partout où l'être humain est en jeu, l'Eglise ne saurait être absente. L'Eglise catholique demeure une institution divino-humaine ; là où il y a des hommes, on ne doit donc pas être surpris des hommeries. Malgré les failles et défaillances, il nous faut être fier de notre Eglise, car elle est l'unique institution au monde qui soit capable d'admettre courageusement ses erreurs et fasse amende honorable en temps opportun.

Avant d'être membre de la hiérarchie, l'évêque est un citoyen à part entière. A ce titre, il a le devoir de contribuer au bien-être de la société en sauvegardant la dignité de toute personne humaine, qu'elle soit consciente ou non, vulnérable ou pas. C'est pourquoi il a aussi le droit de faire connaître son cri du cœur. Depuis toujours, l'Eglise catholique intervient dans les domaines social et politique, non pour revendiquer le pouvoir ou se substituer à l'Etat, mais parce que sa mission concerne la personne humaine dans toutes ses dimensions. Son Fondateur, le Christ, œuvra d'ailleurs en faveur de la justice, de la paix, de la dignité et du bien commun, jusqu'à offrir sa propre vie en rançon pour l'humanité. Ses nombreuses attentions aux malades, aux pauvres et aux exclus n'ont d'autre but que de permettre à l'homme d'avoir la vie et la vie en plénitude (cf. Jn 10, 10). Le Christ lui-même le dira explicitement la veille de sa Passion dans son dialogue avec Dieu le Père : *« Garde-les du mauvais (...) Pour eux, je me consacre moi-même afin qu'ils soient eux aussi consacrés par la vérité »* (Jn 17, 15.19). La raison d'être de l'Incarnation est la vie et la survie de l'être humain.

L'Eglise poursuit donc cette mission en annonçant le salut qui touche également la vie concrète : un chrétien pratiquant ne saurait faire fi de la Caritas, expression concrète de la charité divine (cf. Mt 25, 35 sq.). L'Eglise a le devoir d'intervenir et de défendre toute personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn 1, 26 sq.). Ainsi ne saurait-elle rester indifférente face aux injustices sociales. Qui ne sait, en effet, que les funérailles sont devenues un 'poids' pour certaines familles alors que la vraie tradition voudrait alléger leur souffrance en interdisant aux familles éplorées d'allumer le feu dans la maison mortuaire ? C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la Doctrine Sociale de l'Eglise qui porte sur le travail, la pauvreté, l'économie, la politique, la paix, l'environnement et le développement. Les faits déshonorants et regrettables que rapporte l'histoire ne sauraient être justifiés au nom de l'Evangile, actuel et inaliénable. L'Eglise se tient du côté des personnes fragiles. *« La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant »*, affirme St Irénée, père de l'Eglise.

Lorsque l'Eglise intervient dans le champ politique, c'est toujours pour la sauvegarde de la dignité humaine. C'est pourquoi elle ne peut devenir un parti politique, puisqu'elle a le droit de porter son jugement moral sur les réalités sociopolitiques inhérentes à l'être humain afin que les droits des individus soient reconnus dans l'arène publique. Une telle mission peut conduire l'Eglise à jouer un rôle de médiation entre des acteurs en conflit, en favorisant le dialogue et en encourageant la réconciliation (cf. St Augustin, Sant'Egidio ; Mgr Isidore de Souza, etc.). L'intervention de l'Eglise dans la 'res publica' ne relève guère de la politique partisane ; elle respecte l'autonomie légitime des institutions, tout en rappelant les exigences morales auxquelles toute société devrait se soumettre.

QUELQUES INFORMATIONS

- Nous continuons d'exprimer notre gratitude à Monsieur Grégoire AHONGBONON qui a pris l'initiative d'ouvrir un centre d'accueil dans le diocèse, compte tenu du nombre croissant des personnes souffrant de troubles mentaux dans le département. Merci aussi à tous ses généreux bienfaiteurs grâce auxquels il parvient à soulager les souffrances de ces personnes. Nous sommes également invités à soutenir l'œuvre aussi bien par la prière que par des dons volontaires.
- Notre sincère gratitude à MOCI et notamment à la veuve du Dr Aldo MINUTO, qui s'emploie à doter le Centre REGINA PACIS d'un appareil radiographique pour les besoins des patients. Merci aussi à tous ceux qui soutiennent ce centre à travers divers dons et particulièrement au Dr Marco V. TATA qui vient d'offrir le matériel nécessaire pour examiner les oreilles et les yeux des patients ainsi que des instruments pour la chirurgie.
- Etant donné la pénurie d'agents pastoraux, le Père Roméo CHACRAN, précédemment directeur du centre REGINA PACIS, assumera désormais la charge de la paroisse Sainte Thérèse de Sonsoro avec le Père Désiré DAGUI comme vicaire. Ainsi, le Père Romuald ADJIDOWE pourra mieux s'adonner à la gestion du Centre Thomas MOULERO et la direction de la spiruline de Kandi-Fô.
- Notre gratitude au diocèse de Porto-Novo qui, de nouveau, nous envoie des stagiaires canoniques à défaut de prêtres *Fidei Donum*. Un grand merci au diocèse d'Atakpamé qui nous envoie des stagiaires canoniques chaque année. L'Ecole *Jeunesse & Bonheur*, souhaite envoyer aussi huit jeunes pour une expérience mission du 14 au 29 novembre 2026. A tous ces stagiaires, nous souhaitons une heureuse adaptation et un fructueux apostolat.
- La bienvenue au Père Constant DEGBEGNON et Valentin DEGNON, prêtres SMA, qui nous rejoignent dans la pastorale diocésaine, le premier comme curé de Ségbana ; le second comme vicaire à Goumori. Nous saluons aussi avec déférence les Sœurs Franceline KUELA et Rébecca KOULIHO, de l'institut des Filles de Padre Pio, et nous souhaitons fructueux apostolat à Sœur Monique DIAPA dans sa nouvelle mission, après deux séjours à Gogounou.
- La Conférence épiscopale du Bénin tiendra sa première session ordinaire à Natitingou, du 25 au 27 octobre prochain. Prions pour le bon déroulement des activités et n'oublions pas de rester en communion avec le Saint-Père qui célèbre le quarantième anniversaire de la rencontre interreligieuse pour la paix à Assise ce 25 octobre 2026. La Journée Mondiale des Missions sera célébrée le 18 octobre 2026. La quête de cette journée est impérée et consacrée aux œuvres de l'évangélisation dans le monde.
- Comme nous le savons, le mois d'octobre est dédié à Notre-Dame du Rosaire : profitons-en pour demander l'intercession de la Vierge en faveur de la paix dans le monde et dans les familles.
- Le Père Jules AHOUANDJINOUE vient d'être nommé curé d'une nouvelle paroisse sur son lieu de mission. Continuons à le porter dans la prière afin qu'il demeure un témoin crédible dans ce milieu ; nous en profitons pour vous recommander à nouveau le Père Raymond GOUDJO qui va de mieux en mieux. Prions aussi pour le papa du Père Clément SABI BARAGA.
- Nos sincères condoléances :

- Père Désiré AHOLOU pour le décès de sa belle-maman, Marguerite SOSSOU, survenu le 09 septembre 2026 ; elle a été inhumée le 10 octobre à Tori Acadjamè.

- au Recteur du grand séminaire Mgr L. Parisot pour le décès de son père, Fidèle AGLIGAN le 18 septembre 2026 ; il sera inhumé le 05 novembre 2026 à HLANHONOU dans la commune de Zogbodomey (diocèse d'Abomey)

- à Monsieur Zacharie ASSOUMA, infirmier au Centre REGINA PACIS pour le décès de sa mère Rose ce 18 septembre 2026 et inhumée le même jour à Zougou-Pantrossi.

- Aux Sœurs de la Retraite Chrétienne, pour le décès de Soeur André-Marie, décédée le 08 septembre 2026 en France.

- à Madame Véronique KIKPA-TANGA, pour le décès de sa belle-mère, Philomène ALFA, le 17 septembre 2026.

- à l'Institut des sœurs de la Salle de Vihiers, pour le décès de la Sœur Zita DOMELEVO survenu le 19 septembre 2026.

- à Mg Antoine GANYE, pour le décès de son chauffeur Laurent TOGBE, survenu le 13 septembre 2026 et inhumé le 03 octobre 2026 à Godomey, Paroisse Sainte Thérèse

- Veuillez bien tenir compte du calendrier d'année pastorale élaboré ensemble pour faire vos programmations.

Chers Amis, la liturgie des Heures n'est pas une prière destinée aux seuls prêtres ou consacrés ; c'est la prière de toute l'Eglise. Après l'Ascension, Marie, Mère de l'Eglise, persévérera dans la prière avec apôtres (Ac 1, 14).

Puisse-t-elle nous aider à participer plus fréquemment à la liturgie des Heures de toute l'Eglise pour le salut du genre humain !

Bonne fête de sainte Thérèse d'Avila et fructueuse année pastorale 2026-2027 !

✠ C. FELIHO, cfd,

Evêque de Kandi

Tél. : (+229) 95 18 08 28 Cell: (+229) 95 52 88 91 - E-mail : evechedekandi@gmail.com – BP : 65 Kandi – République du Bénin

